



AVIS AUX MÉDIAS

Le 26 février 2007

Le commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall va annoncer ses décisions sur le programme de counseling et les travaux de recherche des parties

(Cornwall ON) Le mercredi 28 février, le juge G. Normand Glaude, commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall, annoncera sa décision concernant la prolongation du programme de counseling de l'Enquête. Le commissaire fera également le bilan sur les propositions reçues pour les travaux de recherche des parties dans le cadre de la Phase 2.

Le programme de counseling a été lancé en mars 2006 afin de permettre aux personnes touchées par l'Enquête publique sur Cornwall d'obtenir des services de counseling. L'annonce du commissaire donne suite à l'évaluation du programme qui a eu lieu le mois dernier. Aux fins de cette évaluation, la Commission a demandé aux parties, au personnel interne et au Comité consultatif de l'Enquête des renseignements et des commentaires au sujet de l'efficacité du programme de soutien. L'avis des clients et des fournisseurs des services de counseling a aussi été obtenu dans le cadre d'un sondage mené par un chercheur indépendant.

Dans son bilan sur les propositions reçues pour les travaux de recherches des parties, à la Phase 2, le commissaire Glaude annoncera les propositions qu'il a décidées de financer.

- 30 -

Renseignements :

G-4 Communications
(613) 294-5679